



## QUESTIONS ET RÉPONSES

<b>Titre :</b>	Système de gestion de l'apprentissage basé sur la technologie infonuagique - Logiciel en tant que service
<b>Numéro :</b>	1000251924
<b>QUESTION 1 :</b> Je constate que les critères techniques obligatoires, à partir de la page 11, et les critères techniques cotés, à partir de la page 18, sont tous deux présentés dans un tableau en format PDF. Ces tableaux sont-ils mis à la disposition des soumissionnaires dans un format modifiable pour permettre d'y répondre ? SAC l'a fait pour des appels d'offres antérieurs.	
<b>RÉPONSE 1 :</b> Oui, le tableau des critères techniques obligatoires et des critères techniques cotés a été publié en format Word. Veuillez-vous référer au document intitulé «Format Word - Tableaux des critères techniques et critères cotés».	
<b>QUESTION 2 :</b> Nous souhaiterions avoir des éclaircissements sur quelques points concernant O2.5 – Possibilité d'affecter des cours à un ou plusieurs catalogues :  <ol style="list-style-type: none"><li>1. Dans quelles circonstances exigeriez-vous qu'un cours soit attribué à plus d'une catégorie?</li><li>2. Ce cours aura-t-il une seule personne responsable pour l'administration et de la maintenance?</li><li>3. Les inscriptions, le progrès et les résultats doivent-ils être suivi pour chaque instance de cours individuelle indépendamment de toutes les autres?</li></ol>	
<b>RÉPONSE 2 :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Au sein d'un environnement nous prévoyons des catalogues distincts par régions pour des utilisateurs géolocalisés. D'une région à l'autre, certains éléments à l'intérieur d'un cours varieront nécessitant des modules distincts. Cela dit, certains éléments pourraient être inclus dans toutes les régions, et seraient donc attribués dans plus qu'un catalogue.</li><li>2. Oui.</li><li>3. Oui.</li></ol>	
<b>QUESTION 3 :</b> SAC accepterait-il de supprimer le critère technique obligatoire O8.6 – Le système doit prévoir des dispositions de sécurité pour répondre au stockage des données pour les classifications suivantes : Protégé A?	
<b>RÉPONSE 3 :</b> Non.  Le niveau de protection pour ce SGA a été fixé selon la recommandation de l'équipe d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP).	